



N° 000001 / MPEM/SG

21 AUG 2017
نواكشوط في :

La Secrétaire Générale الأمين العام

M

Avis d'Appel à Concurrence

La construction du barrage de Foum Gleïta, dédié au départ, principalement à l'agriculture irriguée, a permis le développement de la pêche comme activité économique importante dans une zone où elle était marginale. En effet, la retenue de Foum Gleïta a suscité l'émergence de communautés de pêcheurs au niveau des villages des communes jouxtant ses berges. Du fait du grand potentiel hydrique (réserve de 500 millions de m³ en année de moyenne pluviométrie) et des opportunités d'emplois, de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de la qualité de l'alimentation pour les populations de la zone et également pour le pays tout entier, l'Etat mauritanien, a mis en place un Centre de Pêche à M'bout dans le cadre de la politique de sélection et d'amélioration des espèces, d'augmentation de la ressource, de formation des jeunes au métier de pêcheurs et de femmes aux techniques de transformation...

La moyenne de la consommation nationale était de l'ordre de 4kg par an et par habitant, cette moyenne a atteint 6kg/an/habitant en 2016, cependant que l'objectif fixé par le gouvernement est de 10kg/an/habitant.

Pour accroître la production de poisson dans le lac de Foum Gleïta et dans tous les plans d'eau où est pratiquée la pêche continentale, assurer la sécurité alimentaire des populations et atteindre l'objectif national en matière de consommation de poisson, le département des pêches prévoit dans sa nouvelle stratégie, le développement de la pisciculture.

Les aménagements piscicoles proposés visent les objectifs suivants : (i) Doter le département en charge du développement de la pêche continentale et de la pisciculture d'une infrastructure de pisciculture pour la reproduction, l'alevinage, le grossissement des alevins ; (ii) permettre au centre de mener les activités de recherche et de vulgarisation tout en assurant la formation des bénéficiaires sur les techniques de pisciculture.

Au niveau du lac de Foum Gleïta, la capacité de production estimée initialement à plus de 800 tonnes de poisson par an, n'a guère dépassé les 260 tonnes. Pour atteindre le potentiel du lac, les communautés de pêcheurs doivent être formées sur les différentes techniques de pisciculture dont la moins couteuse et la plus facile est la pisciculture en étangs.

Vu la forte concentration des communautés de pêcheurs autour du lac, le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, à travers la Direction de la Pêche Continentale et de la Pisciculture (DPCP), lance un appel à concurrence pour la construction d'un ensemble d'étangs au niveau du centre de pêche de M'Bout au titre de l'exercice budgétaire 2017. Il s'agit de :

- (i) Un étang de reproduction en béton armé de 5m x 2,5m x 1,2 m ;
- (ii) Un étang de pré grossissement en béton armé de 10mx5m x 1,2 m ;
- (iii) Un étang de grossissement en béton armé de 10mx5m x 1,2 m
- (iv) un étang bâché pour le grossissement de 10mx5m
- (v) un étang pour le grossissement en terre compactée de 10mx5mx (1 et 1,5)m

Il y a lieu de respecter le dosage du béton et d'utiliser, de préférence, une bétonnière, sachant bien sûr que le dosage standard pour un volume de 1 m³ est de :

- 350 kg de ciment,
- 80 kg de fer 12
- 400 kg de sable,
- 800 kg de gravier,
- 125 L d'eau.

Les étangs doivent respecter l'environnement ; ils doivent être réalisés en béton armé hydrofuge, l'étanchéité est obtenue par application de couches d'enduit de cuvelage.

Le financement est assuré sur le BCI 2017. La durée des travaux est de quarante-cinq (45) jours.

Le dossier d'appel à concurrence peut être retiré auprès du Secrétariat de la Direction de la Pêche Continentale et de la Pisciculture du Ministère des Pêches et de l'Economie.

Les offres doivent être envoyées à l'adresse ci- après :

« **Madame la Secrétaire Générale du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime - BP 137 Nouakchott Mauritanie** », **Tel : 45 25 99 70.**

Et porter la mention « **Appel à concurrence n°007/DPCP/BCI/MPEM /2017 pour la construction d'étangs de reproduction, pré grossissement et de grossissement au niveau de M'bout** ».

La date limite de la remise des offres est fixée au : **lundi 04 Septembre 2017 à 12 heures**

Toute offre parvenue après cette date sera rejetée

Les plis seront ouverts le : **lundi 4 Septembre 2017 à 12 heures**, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture dans la salle de réunion du Ministère.

**La Secrétaire Générale
Khadija BOUKA**

